

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4^e de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : SA H2O LE FOYER RENNAIS

ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : WALLIER Vincent Directeur Général

Adresse : N° 8 Rue Lanson

Commune : Reims

Code postal : 51100

Nature des activités : Construire, ériger, aménager, assainir, réparer et
gérer en vue de la location et de la cession de la propriété dans les
conditions prévues par la réglementation en vigueur et les modalités de l'acte de vente

Qualification : ainsi que toutes les formalités s'y rapportant
directement ou indirectement.

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Delichon urbicum</i> Hirondelles de fenêtres	En phases n°5 et n°6 du projet. 34 nids impactés
B2 <i>Passer domesticus</i> Moineaux domestiques	8 nids impactés
B3 <i>Pipistrellus pipistrellus</i> <i>Pipistrellus communis</i>	Évaluation de 12 gîtes potentiels détruits
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain, la réhabilitation du quartier de Hameis nécessite la démolition d'immeubles. Cette réhabilitation du quartier a pour objectifs d'intervenir sur le habitat, et les équipements publics, notamment pour favoriser la mixité sociale et créer un éco-quartier de qualité.

.....

.....

.....

Suite sur panier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☒ Préciser : ... destruction des nids d'hirondelle de fenêtre et de cheminée domestiques, hors période de reproduction, et après le départ des jeunes de l'abreuvoir de l'occupation des nids (entre Octobre 2025 et Mars 2026). Destruction, modification d'espaces potentiellement accessibles pour les chiroptères (Pipistrellus communis) ...

Altération

☐ Préciser :

Dégradation

☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : ... Ecologie = BTS AGN et Bac +5 en Aménagement du territoire et Environnement
Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : ... Ecologie = Consultant naturaliste sans d'expérience professionnelle dont 6 ans au Conservatoire National du Bassin Parisien
Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : ... entre Octobre 2025 et mars 2026 ...
ou la date : ... 2025

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : ... Grand Est

Départements : ... Marne (51)

Cantons : ... Vitry-le-François

Communes : ... Vitry-le-François

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ... pose de nids et de gîtes de substitution ...

... Q. dossier joint de la page 63 à la page 115 = intégralité des mesures d'entretien, de réduction et de compensation

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ...

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ... un compte rendu de mise en place des nids et gîtes artificiels sera transmis au service Biodiversité - Eau Patrimoine de la DREAL Grand Est à l'issue de leur installation. Il s'appliquera notamment sur un reportage photographique.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ... Reims

le ... 05/05/2025

Votre signature